

# Prise de Position

## Table des matières

1. Pourquoi la divulgation de l'information dans l'industrie pétrolière et du gaz est-elle importante ?
2. Pourquoi une plus grande divulgation de l'information de la part des entreprises est-elle possible ?
3. Recommandations



## Intensifier la divulgation de l'information dans l'industrie pétrolière et du gaz

Sur le plan mondial, le pétrole et ses dérivés représentent 15 % des échanges planétaires. La production pétrolière et gazière couvre près de 60 % de la consommation énergétique dans le monde. La demande ne fait qu'augmenter, notamment dû au fait que les économies en pleine expansion, telles que la Chine et l'Inde, ont besoin de davantage d'énergie pour leur croissance.

La recherche de nouvelles sources d'approvisionnement a débouché sur toute une série de découvertes dans les domaines du gaz et du pétrole et donné lieu à des espoirs de profits pour les gouvernements de l'Afrique ou de l'Asie. Au cours de ces 20 prochaines années, on s'attend à ce que 90 % de la production provienne des pays en développement.

Les ressources naturelles peuvent apporter une quantité de richesses considérable à un pays. Toutefois, certaines conditions doivent être remplies pour que de telles richesses bénéficient aux citoyens.

---

### Les programmes de lutte contre la corruption : le besoin d'une meilleure information

Bien qu'elle se soit améliorée, la communication relative aux programmes de lutte contre la corruption des entreprises n'a pas encore atteint le niveau souhaitable. Les domaines dans lesquels elle apparaît particulièrement faible concernent l'interdiction des paiements facilitateurs, la formation à la lutte contre la corruption des partenaires commerciaux et les incidents liés à la corruption.

---

### La communication organisationnelle : comprendre l'obligation de rendre compte

La communication sur les relations au sein des sociétés, de leurs filiales et avec leurs partenaires, ainsi que la mise à disposition d'informations financières appropriées, permet à l'ensemble des parties prenantes d'exercer une surveillance financière. Pourtant, des lacunes persistent en ce qui concerne la communication organisationnelle, notamment en matière de divulgation des partenariats et des filiales non consolidées.

Ces lacunes présentent un risque de corruption. Par exemple, la non-divulgation de l'identité des actionnaires dans une société et ses filiales fait obstacle au contrôle et offre un refuge permettant aux dirigeants corrompus de conserver leurs fonds volés.

---

### La communication à l'échelle nationale : rendre les opérations accessibles

La communication à l'échelle nationale se fait toujours très rare au sein de l'ensemble des entreprises. Pourtant, elle s'avère essentielle à la bonne gestion du secteur et à l'instauration d'une concurrence loyale parmi les entreprises.

La communication implique la divulgation d'informations concernant les règlements effectués au profit des gouvernements (qu'ils soient directs ou indirects), les données de base sur le fonctionnement de la société et les éléments clés des comptes de pertes et profits.

---

Position de principe TI # 05/2011

---

### Intensifier la divulgation de l'information dans l'industrie pétrolière et du gaz

---

Une divulgation de l'information plus importante de la part des entreprises dans certains domaines clés pourrait contribuer à atteindre un tel objectif. Cette ouverture permettrait de garantir que la valeur créée et obtenue par un pays grâce à son secteur pétrolier et gazier soit partagée d'une manière plus juste parmi l'ensemble des parties prenantes.

#### 1. Pourquoi la divulgation de l'information dans l'industrie pétrolière et du gaz est-elle importante ?

Une plus grande transparence de la part des entreprises contribue, in fine, à lutter contre la corruption, à favoriser la confiance parmi les citoyens et à encourager le développement d'un pays. Transparency International et le Revenue Watch Institute ont évalué le niveau de divulgation de l'information dans les sociétés pétrolière et gazières dans un rapport conjoint intitulé *Promouvoir la transparence des revenus : Rapport 2011 sur les performances des compagnies pétrolières et gazières*. Le rapport analyse la transparence de ces sociétés dans trois domaines différents : la publication des programmes de lutte contre la corruption, la communication organisationnelle et la communication à l'échelle nationale (voir texte dans la marge). La divulgation d'un tel éventail d'informations garantit la transparence nécessaire pour une gestion fiable des ressources et des richesses d'un pays et pour empêcher la corruption. Elle contribue également à l'amélioration de la gouvernance et donc au développement du pays et des opérations réalisées par l'entreprise.

*La divulgation de l'information contribue au développement d'un pays.* Les revenus générés par l'exploration pétrolière et gazière peuvent être considérés comme un *trust* géré par les gouvernements au nom et pour le compte des citoyens. Les producteurs de pétrole et de gaz versent des sommes considérables aux pays d'accueil — sous la forme de redevances, de dividendes, d'impôts et d'aides aux communautés locales. Ces entrées importantes de capitaux devraient contribuer d'une manière substantielle au développement social et économique des pays bénéficiaires. Pourtant, nombreux sont les pays riches en ressources à ne pas avoir transformé ces dernières en source de bien-être pour la collectivité. Lorsque les revenus ne sont pas gérés avec transparence et de manière fiable, les richesses minérales et pétrolières peuvent entraîner une corruption à grande échelle, ainsi que la pauvreté, l'injustice et les conflits.

La transparence fournit un mécanisme permettant de redéfinir la façon dont les richesses sont gérées et qui en bénéficie. Des informations accessibles au public sur la manière dont les revenus sont générés à partir des ressources d'un pays permettent aux citoyens d'être informés et de s'impliquer dans la façon dont l'argent est distribué et dépensé. Cela leur permet de participer aux décisions dans le secteur, aux termes des contrats de licence conclus avec les entreprises et à la manière dont les revenus sont utilisés pour la société. L'information ouvre la voie au contrôle par le public et permet de détecter la corruption et la

mauvaise gestion. Une divulgation de l'information standardisée, publiée et largement accessible permet à la transparence d'avoir des retombées positives à grande échelle sur les politiques nationales.

*La divulgation de l'information contribue aux opérations durables des entreprises.* Davantage de divulgation profite à la compétitivité et à la responsabilité d'une entreprise (au lieu de la compromettre). Elle réduit le risque global de corruption et de mauvaise gestion financière, ce qui constitue un point essentiel pour les sociétés multinationales et leurs parties prenantes.

Lorsque les entreprises divulguent leurs programmes de lutte contre la corruption, cela permet aux parties prenantes de mieux comprendre et d'évaluer les mesures de prévention mises en place. La communication organisationnelle garantit que les activités officieuses soient bien reflétées dans les livres comptables des sociétés, notamment par le biais de l'enregistrement transparent des filiales ou des partenariats capitalistiques. La communication à l'échelle nationale entraîne une plus grande transparence des règlements et des opérations du secteur dans les pays d'accueil. Cette transparence offre des conditions plus équitables aux producteurs pétroliers et gaziers, ainsi que des règles du jeu plus claires, et créent par conséquent des conditions de concurrence équitables sur le marché.

Une meilleure communication de la part des entreprises est également positive pour les investisseurs : elle permet la validation des informations que les entreprises divulguent, par exemple, par le biais d'assurances indépendantes, et favorise une communication standardisée et comparable. Une communication plus importante de la part des entreprises permet également aux analystes d'évaluer de manière plus appropriée les sociétés de l'industrie extractive et les risques qui leur sont propres.

## 2. Pourquoi une plus grande divulgation de l'information des entreprises est-elle possible ?

On affirme souvent qu'une plus grande communication vis-à-vis du public dans le secteur des ressources naturelles n'est pas possible. Une plus grande transparence est bannie au nom de la compétitivité des entreprises, et de la nécessité de réduire les coûts financiers, ou suite aux pressions exercées par les pays d'accueil, entre autres raisons.

Toutefois, les conclusions du rapport intitulé *Promouvoir la transparence des revenus* indiquent clairement qu'aucun de ces arguments n'est recevable. En effet, le rapport met en évidence qu'une divulgation plus importante dans les pays où les entreprises évaluées opèrent serait envisageable pour l'ensemble d'entre elles. L'instauration de nouvelles réglementations gouvernementales et boursières en 2010 devrait contribuer à une augmentation de la communication

### Sur quoi porte le rapport intitulé *Promouvoir la transparence des revenus* ?

Le rapport intitulé *Promouvoir la transparence des revenus* : Rapport 2011 sur les performances des compagnies pétrolières et gazières analyse les informations accessibles au public de 44 entreprises de premier plan issues du secteur. Celles-ci ont leur siège dans 30 pays d'origine et travaillent dans 73 pays d'accueil dans le monde entier.

Les entreprises analysées représentent 60 % de la production mondiale pétrolière et gazière. Le groupe comporte 33 producteurs importants à l'échelle mondiale (Fortune Global 500 et/ou Forbes Global 2000), plus 11 compagnies pétrolières nationales de premier plan, provenant pour la plupart de pays dépendants du pétrole, tels que l'Angola et le Venezuela. Les compagnies pétrolières nationales (CPN) contrôlent 80 % de la production mondiale.

En moyenne, la totalité des 44 entreprises étudiées enregistraient des résultats positifs en ce qui concerne la communication organisationnelle et des scores moins bons en matière de communication des programmes de lutte contre la corruption. Enfin, les résultats étaient très mauvais concernant la divulgation à l'échelle nationale.

Bien qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir, les conclusions du rapport mettent en évidence un changement positif depuis la première publication du rapport en 2008, concernant l'ouverture des entreprises, qu'il s'agisse de sociétés appartenant à l'État ou privées, et leur engagement en matière de lutte contre la corruption.

## Intensifier la divulgation de l'information dans l'industrie pétrolière et du gaz

des entreprises. Par exemple, suite à la récente adoption de mesures nationales, toute société cotée en bourse aux États-Unis ou à Hong-Kong devra rendre publics tous les paiements consentis au profit de gouvernements tiers, pays par pays.

Voici les principales raisons pour lesquelles une communication plus transparente est possible :

*Souvent, les entreprises ne communiquent pas suffisamment sur leurs programmes de lutte contre la corruption.* Comme l'indiquent les conclusions du rapport, souvent, les programmes existent mais ne sont pas rendus publics sur les sites Internet ou dans les publications des entreprises. Au lieu de mettre en place de nouveaux programmes, les sociétés auraient simplement intérêt à mieux communiquer et de manière plus appropriée sur ce dont elles disposent d'ores et déjà, ainsi qu'à s'attaquer à leurs faiblesses, le cas échéant. Une communication plus importante pourrait passer par une meilleure mise à jour des informations contenues dans les sites Internet des entreprises. Elle pourrait aussi prendre la forme d'une divulgation, par les entreprises, de leurs programmes de lutte contre la corruption, conformément aux lignes directrices rédigées par le Pacte mondial des Nations Unies et Transparency International (TI). L'ensemble des informations divulguées concernant ces programmes devrait être contrôlé de manière indépendante, domaine dans lequel TI a défini des orientations (par exemple, le *Cadre d'assurance indépendante volontaire (Framework for Voluntary Independent Assurance)*).

*Les différentes entreprises communiquent de manière diverse dans un même pays.* Alors qu'aucun pays ne présente un environnement de travail et des défis analogues, les conclusions du rapport mettent en évidence qu'il ne s'agit pas de la raison pour laquelle une divulgation plus importante ne serait pas envisageable de la part des entreprises, notamment en ce qui concerne l'information à l'échelle nationale. S'agissant des données financières et techniques, les différences en la matière peuvent être marquées au sein d'un même pays. Par exemple, en Guinée équatoriale, les trois entreprises basées aux États-Unis qui dominent la production présentent des niveaux de communication allant de 8 à 54 %. En ce qui concerne les sociétés situées en Norvège et aux États-Unis, les niveaux de communication des entreprises concernant leurs activités locales oscillent entre 8 et 100 % et 0 et 69 %, respectivement. Bien qu'opérant dans le même pays et étant soumises aux mêmes lois, on peut constater à quel point les différentes sociétés appliquent des normes très diversifiées en matière de communication. Cela soulève également des questions concernant les freins à la divulgation de davantage d'informations.

*Les mêmes types de sociétés ont des niveaux de communication différents.* Le rapport permet d'écartier l'argument selon lequel les niveaux de divulgation diffèrent en fonction du fait que la société en question soit une compagnie pétrolière nationale (CPN) ou une compagnie pétrolière internationale (CPI). En

matière de divulgation de l'information et au vu des trois paramètres évalués, d'énormes différences apparaissent concernant les mêmes types de sociétés. S'agissant des CPN, cette variation semble dépendre largement de l'importance des relations que l'entreprise entretient avec des initiatives et des marchés internationaux. Par exemple, le groupe ayant enregistré les meilleurs résultats à l'échelle nationale (au niveau national et international) est constitué de CPN qui apportent leur soutien à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE). Par ailleurs, les CPN cotées en bourse sont plus transparentes que leurs homologues contrôlés par l'État dont les actions ne sont pas négociées.

### 3. Recommandations

Une divulgation de l'information plus importante de la part des sociétés des industries extractives peut devenir réalité. Les conclusions du rapport mettent en évidence que les niveaux de divulgation semblent dépendre davantage de la volonté des entreprises que d'obstacles financiers ou politiques. Aussi, TI appelle les acteurs listés ci-dessous à adopter des mesures immédiates pour répondre à chacune des dimensions de cette communication.

#### À l'attention des entreprises :

Des programmes détaillés de lutte contre la corruption devraient être portés à la connaissance du public.

- 🌐 Les entreprises devraient intégrer des assurances indépendantes volontaires dans le cadre de leurs programmes de lutte contre la corruption.
- 🌐 Les entreprises devraient publier les informations concernant leurs filiales et leurs domaines d'activité.
- 🌐 Les compagnies pétrolières et gazières devraient accroître la divulgation des informations au niveau des pays..
- 🌐 Les sociétés devraient adhérer à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives.
- 🌐 Les entreprises devraient créer et entretenir des sites Internet d'entreprise.

#### À l'attention des compagnies pétrolières nationales (CPN) :

- 🌐 Toutes les CPN devraient adopter des standards comptables internationaux ou généralement acceptés et publier des comptes audités par des experts indépendants.
- 🌐 Les relations entre les gouvernements d'accueil et les CPN devraient être clairs et rendus publics.

La présente Position de principe a été rédigée par Craig Fagan, membre du département Recherche et Savoir du secrétariat de TI. Traduction effectuée par Lingo 24 et révisée par Miriam Badoux

Les constatations et les recommandations contenues dans le présent document se fondent sur le rapport intitulé *Promouvoir la transparence des revenus : Rapport 2011 sur les performances des compagnies pétrolières et gazières*, publié par TI et Revenue Watch Institute.

Pour en savoir plus sur les efforts déployés par TI dans la lutte contre la corruption dans le secteur privé, veuillez consulter l'adresse suivante : [www.transparency.org/global\\_priorities/private\\_sector](http://www.transparency.org/global_priorities/private_sector)

Pour plus d'informations concernant la présente position de principe et d'autres documents de la même série, veuillez contacter Craig Fagan, au secrétariat de TI :

**TRANSPARENCY  
INTERNATIONAL**

N° téléphone :

**+49-30-343820 -0N°**

Fax :

**+49-30-347039 -12**

Secrétariat international :

**Alt-Moabit 96**

**10559 Berlin**

**Allemagne**

IMPRIMÉ SUR DU PAPIER RECYCLÉ

**À l'attention des organismes publics :**

- 🌐 L'Union européenne devrait modifier la législation applicable, afin d'exiger que les entreprises enregistrées dans l'UE divulguent des informations sur leurs activités pays par pays.
- 🌐 Tous les gouvernements qui accueillent des producteurs de pétrole ou de gaz devraient exiger que ces entreprises divulguent des informations sur leurs activités au niveau national.
- 🌐 Les places boursières devraient appliquer des réglementations qui prévoient des informations pays par pays.

**À l'attention de la communauté des investisseurs :**

- 🌐 Les agences internationales de notation et les analystes de risques devraient intégrer des mesures de transparence dans leurs modèles d'évaluation des risques.
- 🌐 L'International Accounting Standards Board devrait exiger que les sociétés mettent à disposition des informations clés pays par pays.
- 🌐 Les indices de responsabilité des entreprises devraient tenir compte de la communication sur les programmes de lutte contre la corruption, ainsi que des informations organisationnelles et de la divulgation à l'échelle nationale.

© 2011 Transparency International. Tous droits réservés.

**Transparency International (TI) est la principale organisation de la société civile qui mène la lutte contre la corruption à travers le monde. Avec plus de 90 sections dans le monde entier et un secrétariat international à Berlin, Allemagne, TI fait prendre conscience des effets néfastes de la corruption, et travaille avec les gouvernements, les entreprises et la société civile pour élaborer et mettre en œuvre des mesures efficaces pour la combattre. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Internet suivant : [www.transparency.org](http://www.transparency.org)**

ISSN 1998-6432